

DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES - RAPPORT N° 6

**MISSION : AMENAGEMENT,
DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
POLITIQUE : SOLIDARITE
TERRITORIALE**

POLITIQUE DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE - AIDES AUX COLLECTIVITÉS

RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT

Ce rapport a pour objet d'examiner :

- 1°) 39 opérations d'un coût supérieur à 210.000 € qui doivent faire l'objet d'un avis de principe de l'assemblée,
- 2°) le programme de l'Agence de l'eau 2012 A,
- 3°) un point particulier portant sur l'engagement d'une subvention de 9 449 €,
- 4°) l'intérêt pour le Département de se maintenir comme membre de la Mission Opérationnelle Transfrontalière après son changement de statut en GIP.

TABLEAU FINANCIER

Politique	Programme	N°AP/AE	AP/AE votés	Engagé	Engagement proposé
Solidarité territoriale	Autres actions de solidarité territoriale	2012-1	30 000 000,00	25 091 684,00	9 449,00

I - AVIS DE PRINCIPE POUR LES OPERATIONS DE PLUS DE 210 000 €

Depuis la délibération du 6 novembre 2006, le seuil des montants d'opérations soumis à la procédure d'avis de principe a été porté à 210 000 € par délibération de l'assemblée départementale, pour être mis en cohérence avec le seuil de passation des marchés publics à procédure formalisée alors en vigueur.

Vous trouverez en annexe une liste de 39 opérations concernées par cette mesure. Pour chacune d'entre elles sont indiqués le taux de subvention et le montant prévisionnel des travaux tel qu'il découle des éléments à la disposition des services.

L'engagement final de l'ensemble de ces participations financières interviendra en réunions de la commission permanente. Il tiendra compte des engagements des autres co-financeurs, notamment ceux méconnus à ce jour, et du résultat de la consultation des entreprises qui donnera le montant définitif de l'opération.

Je vous rappelle que, conformément aux dispositions réglementaires :

- l'avis de principe accordé aujourd'hui n'est valable qu'un an ; à l'issue de ce délai, la décision est caduque ;
- le vote de la subvention ne pourra pas intervenir si le bénéficiaire a plus de trois dossiers déjà financés qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de versement ;
- les opérations relevant des mesures pour lesquelles ont été définies des obligations environnementales ou de maîtrise de l'énergie dans le règlement des aides aux collectivités restent soumises à ces obligations et, de ce fait, l'avis de principe favorable donné ce jour l'est sous réserve du respect de celles-ci.

Le montant total des subventions examinées est estimé à 4 309 203 €.

II – PROGRAMMATION AGENCE DE L'EAU 2012 A

Le Département, la Région PACA et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse sont partenaires des collectivités rurales pour l'assainissement, l'alimentation en eau potable et la restauration des milieux aquatiques afin, notamment, d'aider les communes à se conformer aux prescriptions de la loi sur l'eau et à donner un cadre aux actions en faveur de la réhabilitation des cours d'eau.

Lors de la séance du 25 juin 2007, l'assemblée départementale a approuvé le contrat départemental pour la période 2007-2012, ainsi que la convention de mandat qui fixe les conditions techniques, administratives et financières des prestations relatives à l'attribution et au versement, par le Département, des aides de l'Agence de l'eau aux maîtres d'ouvrage bénéficiaires.

Je vous propose d'examiner les 20 opérations de la programmation 2012A, détaillées dans les tableaux joints en annexe.

III - POINT PARTICULIER

Dans le cadre des actions visant à améliorer les installations sportives existantes, la ville de Nice a sollicité l'aide financière du Département en vue de rénover le plateau sportif de « L'Ilot Serruriers », dont le coût s'élève à 94 487 € HT.

Il a été envisagé de créer en lieu et place du court de tennis existant :

- un plateau de basket,
- un mini terrain de handball en revêtement synthétique.

Cet équipement, situé en centre-ville et desservi par les lignes de bus et le tramway, constitue une alternative pour les collèges les plus proches (Risso, Giono, Port Lympia, Sérugane et Duruy) pour la pratique de ces deux activités sportives, à la place ou en complément des créneaux dont ils disposent sur d'autres installations.

Compte tenu du caractère urgent de cette réalisation, les travaux ont dû être effectués antérieurement au dépôt de la demande au conseil général.

Du fait de l'intérêt de l'aménagement de ce site pour les scolaires, je vous propose d'accorder à la commune de Nice une subvention exceptionnelle de 9 449 € représentant 10 % des travaux hors taxes, en autorisant la prise en compte de justificatifs de dépenses antérieurs à la date de dépôt du dossier lors du paiement de la subvention.

IV - TRANSFORMATION DE L'ASSOCIATION « MISSION OPERATIONNELLE TRANSFRONTALIERE » (MOT) en GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC (GIP)

Créée par un comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire en 1997, sous la forme d'une association loi 1901, la MOT constitue aujourd'hui une structure de gouvernance multi-niveaux (locaux, régionaux et nationaux) au service de la coopération transfrontalière. Le rapport parlementaire de juin 2011, issu de la mission Blanc-Keller-Sanchez-Schmidt sur les questions transfrontalières, ainsi que les travaux interministériels réalisés depuis, ont confirmé la MOT dans sa vocation mais ont recommandé un changement de statut juridique pour mieux répondre à ses missions.

L'assemblée générale de la MOT du 4 avril dernier a approuvé le principe de la transformation de la structure associative en GIP à partir de 2013, lui permettant de renforcer sa visibilité et ses partenariats à l'échelle européenne en optant pour une forme juridique de droit public.

Ce rapport propose de donner un accord de principe favorable au maintien du conseil général comme membre de la MOT, sous statut GIP, étant précisé que ce changement de statut juridique se fera sans surcoût budgétaire (contribution annuelle des membres à l'identique). La version définitive de la convention constitutive du GIP, prévue au deuxième semestre 2012, doit comporter, entre autres, la liste des membres du GIP ayant confirmé leur intention d'adhérer.

En conclusion, je vous propose :

1°) de donner un avis de principe favorable aux 39 opérations détaillées dans le tableau joint en annexe, présentant un coût de réalisation supérieur à 210 000 €, étant précisé que l'engagement final interviendra en réunion de la commission permanente, en tenant compte des engagements des autres co-financeurs et des coûts résultant de l'attribution des marchés correspondants ;

2°) concernant le programme de l'Agence de l'eau 2012A :

- d'approuver la programmation 2012A, élaborée par le comité de pilotage institué dans le cadre du contrat départemental pour l'assainissement, l'alimentation en eau potable des communes rurales et la restauration des milieux aquatiques, dont le détail du financement et les caractéristiques figurent dans les tableaux joints en annexe, étant précisé que ce programme comporte deux volets qui concernent :
 - 16 opérations susceptibles d'être financées par l'Agence de l'eau au titre des aides prévues dans le cadre du 10ème programme d'intervention ;

- 4 opérations à financer dans le cadre de la dotation spécifique de solidarité rurale ;
- d'approuver le principe de l'attribution des subventions départementales et des avances des aides de l'Agence de l'eau qui s'élèvent respectivement à 984 024 € et 631 521 € ;
- de donner délégation à la commission permanente, dès réception de la décision d'aide du conseil d'administration de l'Agence de l'eau, et sous réserve de la signature des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre pour les projets dont le coût est supérieur à 210 000 €, afin d'engager les subventions départementales et l'avance des aides de l'Agence de l'eau ;

3°) d'accéder à la requête de la commune de Nice en accordant une aide exceptionnelle de 9 449 €, pour la rénovation du plateau sportif de « L'Ilot Serruriers », soit 10 % du coût total des travaux s'élevant à 94 487 € HT et en autorisant la prise en compte de justificatifs antérieurs à la date de dépôt du dossier de subvention, cette opération ayant dû être réalisée en urgence pour une utilisation rapide des installations par les élèves des collèges les plus proches ;

4°) concernant la mission opérationnelle transfrontalière (MOT) :

- de donner un avis de principe favorable au maintien du Département comme membre de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) en raison du changement de statut juridique de l'association en groupement d'intérêt public (GIP) à partir de 2013, lui permettant de renforcer sa visibilité et des partenariats à l'échelle européenne ;
- d'autoriser le président du conseil général à signer, au nom du Département, la déclaration d'intention d'adhérer au GIP de la MOT dont le projet est joint en annexe ;
- de donner délégation à la commission permanente pour approuver les termes de la convention constitutive du GIP de la MOT, au cours du deuxième semestre 2012, et autoriser le président du conseil général à la signer ;

5°) de prendre acte que les crédits correspondants seront prélevés sur le programme « Autres actions de solidarité territoriale » du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

AVIS DE PRINCIPE - liste des opérations

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Dépense subv-nable	Taux	Subvention proposée	N°Dossier
Antibes-Biot	MAIRIE DE BIOT	création de salles de réunion et de deux logements dans l'ancien presbytère	432 725	432 725	10,00 %	43 273	2009_21412
Cagnes-sur-Mer-Ouest	MAIRIE DE VILLENEUVE LOUBET	aménagement du tronçon n° 3 du sentier du littoral	618 216	618 216	10,00 %	61 822	2010_01972
Canton non précisé (Cagnes-sur-Mer)	MAIRIE DE CAGNES SUR MER	première tranche de restauration de la maison et des jardins du Domaine Renoir	294 835	294 835	20,00 %	58 967	2011_17951
Canton non précisé (Menton)	CENTRE HOSPITALIER LA PALMOSA	travaux de rénovation de la Maison d'Accueil des Personnes Agées Dépendantes (1ère tranche)	490 000	490 000	30,00 %	147 000	2012_03914
Canton non précisé (Nice)	MAIRIE DE NICE	extension du système de vidéo-protection par l'installation de 100 caméras supplémentaires et l'extension de la salle du Centre de Supervision Urbain	2 101 587	1 053 208	20,00 %	210 642	2012_09755
Canton non précisé (Nice)	MAIRIE DE NICE	restauration de la couverture de l'église du Monastère de Cimiez	400 000	400 000	10,00 %	40 000	2010_13920
Carros	MAIRIE DE CARROS	extension du système de vidéo-surveillance (phases 1 à 3) au centre ville	566 530	346 530	20,00 %	69 306	2009_04264
Guillaumes	CTE DE COMM CIANS VAR	restructuration des garages communaux de Guillaumes	229 879	183 903	50,00 %	91 952	2011_05753
Guillaumes	SI DE VALBERG	extension du hangar à avions - altisurface et golf - à Valberg	270 079	270 079	50,00 %	135 040	2009_09967
Lantosque	SIVOM DE LANTOSQUE UTELLE	rénovation de l'église Notre-Dame de Lourdes à Lantosque	215 180	172 144	50,00 %	86 072	2012_08916
Le Bar-sur-Loup	CTE D AGGLO SOPHIA ANTIPOLIS CASA	valorisation de la maison du terroir au Rouret	2 290 000	2 290 000	10,00 %	229 000	2012_01831
Le Bar-sur-Loup	MAIRIE DE ROQUEFORT LES PINS	construction d'un centre technique municipal dans le quartier du Peissaut	900 000	540 000	20,00 %	108 000	2011_10302
Le Bar-sur-Loup	MAIRIE DE ROQUEFORT LES PINS	réaménagement de la cantine de l'école primaire, quartier Les Plans	568 197	100 000	100,00 %	100 000	2011_10136
Le Bar-sur-Loup	MAIRIE DE TOURRETTES SUR LOUP	extension des vestiaires du stade Jules Osteng	335 066	185 256	10,00 %	18 526	2008_18326
L'Escarène	MAIRIE DE BLAUSASC	mise en place d'un revêtement synthétique au stade de football situé au Col Pelletier	814 000	100 000	100,00 %	100 000	2010_12840
L'Escarène	MAIRIE DE PEILLON	création d'un commerce multi-services de proximité	310 558	155 280	30,00 %	46 584	2010_16050
L'Escarène	SILCEN	transformation des appartements communaux Blanchi et Peirano en 4 logements sociaux à Peille	482 000	80 000	100,00 %	80 000	2010_17072
L'Escarène	SILCEN	transformation des logements communaux Grinda et ex-buanderie en 2 logements sociaux à Peille	254 680	40 000	100,00 %	40 000	2010_17073
Levens	MAIRIE DE COLOMARS	construction d'une salle des fêtes	305 520	243 672	10,00 %	24 367	2011_12777
Levens	MAIRIE DE SAINT BLAISE	extension de l'école primaire Marcel Pagnol (2ème tranche)	891 156	623 726	30,00 %	187 118	2010_12721
Levens	SIVOM DU VAL DE BANQUIERE	construction d'un établissement multi-accueil intercommunal et de locaux communaux à Tourrette-Levens	2 742 217	1 783 687	30,00 %	535 106	2010_23425

AVIS DE PRINCIPE - liste des opérations

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Dépense subv-nable	Taux	Subvention proposée	N°Dossier
Mandelieu-Cannes-Ouest	MAIRIE DE MANDELIEU LA NAPOULE	travaux de réhabilitation du stade de la Vernède et remplacement du revêtement synthétique situé au quartier de Capitou, avenue des Anciens Combattants	500 000	100 000	100,00 %	100 000	2012_08857
Menton-Ouest	MAIRIE DE GORBIO	construction d'une salle polyvalente	785 954	439 466	30,00 %	131 840	2011_12524
Menton-Ouest	MAIRIE DE ROQUEBRUNE CAP MARTIN	mise en place d'un système de vidéo-protection par l'installation de 15 caméras	525 828	262 914	20,00 %	52 583	2012_10488
Nice 13e Canton	MAIRIE DE SAINT ANDRE DE LA ROCHE	réaménagement du stade Jules Goti	710 208	100 000	100,00 %	100 000	2011_04381
Nice 13e Canton	SIVOM DU VAL DE BANQUIERE	réhabilitation des appartements du Moulin à Saint-André de la Roche en vue de la location	444 000	376 065	20,00 %	75 213	2010_17009
Nice 13e Canton	SIVOM DU VAL DE BANQUIERE	extension de la crèche de Saint-André de la Roche	825 000	456 000	20,00 %	91 200	2009_21775
Puget-Théniers	CTE DE COMM DES VALLEES D AZUR	correction torrentielle dans le vallon du Naudié à Puget-Théniers	199 000	79 600	50,00 %	39 800	2010_02363
Puget-Théniers	MAIRIE DE PUGET THENIERS	création d'un nouveau stade de football (terrain de football)	1 072 614	100 000	100,00 %	100 000	2010_16705
Roquestéron	CTE DE COMM VALLEE DE L ESTERON	réhabilitation de la maison communale, 8 place de la Fontaine à Gillette, en vue de la création d'une salle polyvalente	301 039	239 533	30,00 %	71 860	2010_13998
Saint-Auban	CTE DE COMM DES MONTS D AZUR	création d'une chaufferie automatique au bois déchiqueté et d'un réseau de chaleur sur la commune de Séranon	578 460	497 236	50,00 %	248 618	2007_30167
Saint-Etienne-de-Tinée	MAIRIE DE SAINT ETIENNE DE TINEE	aménagement d'un espace ludo-pédagogique	313 850	223 850	30,00 %	67 155	2011_10441
Saint-Etienne-de-Tinée	MDR EHPAD HOPITAL SAINT MAUR	travaux d'extension du foyer d'accueil médicalisé (FAM)	1 060 824	1 060 824	30,00 %	318 247	2010_05581
Saint-Laurent-du-Var-Cagnes-sur-Mer-Est	MAIRIE DE SAINT LAURENT DU VAR	mise en place d'un réseau de vidéosurveillance (3ème tranche)	600 000	600 000	20,00 %	120 000	2006_08581
Saint-Martin-Vésubie	SIVOM DE SAINT MARTIN VESUBIE VENANSON	mise en place d'une signalétique dans le cadre de l'opération FISAC Vésubie-Mercantour	250 000	170 000	47,06 %	80 000	2009_12953
Saint-Sauveur-sur-Tinée	SIVOM DE LA TINEE	première tranche de travaux de restauration de l'église Notre-Dame du Mont Carmel à Roubion	249 611	149 767	60,00 %	89 860	2011_21006
Tous Cantons	CTE D AGGLO SOPHIA ANTIPOLIS CASA	création de la déchetterie de la Colle-sur-Loup	734 539	734 539	10,00 %	73 454	2010_21661
Vence	MAIRIE DE SAINT JEANNET	aménagement d'une salle polyvalente, chapelle Saint Jean-Baptiste	350 752	133 012	10,00 %	13 301	2009_19790
Villefranche-sur-Mer	SIVOM DE VILLEFRANCHE SUR MER	programme 2009 de vidéosurveillance et de lutte contre l'insécurité pour les communes de Beaulieu-sur-Mer, Eze, La Turbie, Saint-Jean-Cap-Ferrat et Villefranche-sur-Mer	881 780	616 494	20,00 %	123 299	2009_14004

PROPOSITION DE PROGRAMME FSR 2012A- ALIMENTATION EN EAU POTABLE -						
maitres d'ouvrage	libellé des opérations	Montant HT	AGENCE DE L'EAU		DEPARTEMENT	
			dépense subventionnable	subventions FSR	dépense subventionnable (dept)	Taux
COMMUNE D ESCRAGNOLLES	création d'un réseau d'eau potable et installation d'un compteur de production quartier de Bail	130 610 €	53 410 €	10 682 €	109 928 €	43 971 €
COMMUNE D ESCRAGNOLLES	alimentation en eau potable du quartier Clos de Mouron	33 280 €	29 780 €	5 956 €	29 780 €	11.912 € (subvention acquise)
COMMUNE DE GOURDON	renouvellement et renforcement du réseau d'eau potable lieudit le Pré et sous la RD 3	320 595 €	273 200 €	54 640 €	234 450 €	70 335 €
	Total	484 485 €	356 390 €	71 278 €	374 158 €	114.306 € (reste à financer)

PROPOSITION DE PROGRAMME FSR 2012A - ASSAINISSEMENT -

maitres d'ouvrage	libellé des opérations	montant HT	AGENCE DE L'EAU		DEPARTEMENT		
			dépense subventionnable	subventions FSR	dépense subventionnable (dept)	Taux	Subvention
COMMUNE D ESCRAGNOLLES	création d'un réseau de transport des eaux usées à la nouvelle station d'épuration du hameau de Bail	131 661 €	125 161 €	25 032 €	90 729 €	40%	36 292 €
	total	131 661 €	125 161 €	25 032 €	90 729 €		36 292 €

PROPOSITION DE PROGRAMME 2012A - ASSAINISSEMENT -

maitres d'ouvrage	libellé des opérations	Coût des travaux HT	subventions			
			Agence de l'Eau	dépense subventionnable	Taux	Département
CTE DE COMM CIANS VAR	construction d'une station d'épuration de 60 EH au hameau de Villeplane à Guillaumes	142 111 €	18 792 €	123 319 €	50%	61 660 €
CTE DE COMM DES MONTS D AZUR	construction d'une station d'épuration de 750 équivalent-habitants à Andon	736 436 €	146 883 €	589 553 €	50%	294 777 €
CTE DE COMM DES MONTS D AZUR	construction d'une station d'épuration de 700 équivalent-habitants à Valderoure	663 000 €	148 680 €	514 320 €	50%	257 160 €
SIVOM DE COURSEGOULES	installation d'un dégrilleur automatique à la station d'épuration de Coursegoules	44 829 €	13 448 €	31 381 €	60%	18 829 €
CTE DE COMM CIANS VAR	schéma directeur d'assainissement de Sauze	13 060 €	6 530 €	6 530 €	60%	3 918 €
CTE DE COMM DES VALLEES D AZUR	établissement de la carte de zonage et du programme de travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement de Lieuche	5 812 €	2 906 €	2 906 €	60%	1 744 €
SIVOM DU BAR SUR LOUP	inspection des réseaux d'eaux usées des communes de Bar sur Loup , Chateauneuf , Opio et le Rouret	38 300 €	19 150 €	19 150 €	20%	3 830 €
CTE DE COMM CIANS VAR	installation d'un collecteur de transfert des eaux usées à la station d'épuration de Villeplane à Guillaumes	212 984 €	18 792 €	194 192 €	50%	97 096 €
	total	1 856 532 €	375 181 €	1 481 351 €		739 014 €

PROPOSITION DE PROGRAMME 2012A - ALIMENTATION EN EAU POTABLE -

maitres d'ouvrage	libellé des opérations	cout des travaux HT	Subventions			
			Agence de l'Eau	dépense subventionnable	Taux	Département
COMMUNE DE FONTAN	étude préalable à la DUP de la source Scarassouil	9 000 €	4 500 €	4 500 €	40%	1 800 €
COMMUNE DE CASTILLON	schéma directeur d'alimentation en eau potable	14 930 €	7 465 €	7 465 €	40%	2 986 €
CTE DE COMM DES VALLEES D AZUR	schéma directeur d'alimentation en eau potable de Lieuche	14 188 €	7 094 €	7 094 €	60%	4 256 €
COMMUNE DE COURMES	installation d'une unité de désinfection sur le réseau d'eau potable de Bramafan	53 650 €	15 195 €	38 455 €	40%	15 382 €
COMMUNE DE GUILLAUMES	installation de stations de traitement de l'eau des sources Veymiane et Coulières	75 141 €	22 542 €	52 599 €	30%	15 780 €
COMMUNE DE MALAUSSENE	installation d'une unité de désinfection et d'une télégestion sur le réseau d'eau potable	92 415 €	25 144 €	66 271 €	40%	26 508 €
	total	259 324 €	81 940 €	176 384 €		66 712 €

PROPOSITION DE PROGRAMME 2012A - milieux aquatiques -

maitres d'ouvrage	libellé des opérations	coût des travaux HT	subventions				
			Agence de l'Eau	Région	dépense subventionnable	taux	Département
SIAQUEBA	travaux d'entretien et de restauration environnementale de la Brague et de ses affluents (programme 2011 - 2012)	200 000 €	54 990 €	60.000 € (subvention acquise)	200 000 €	10%	20 000 €
SI DES PAILLONS	restauration de la végétation des Paillons - programme de travaux 2012	77 000 €	23 100 €		77 000 €	10%	7 700 €
	total	277 000 €	78 090 €	60 000 €	277 000 €		27 700 €

M. Michel DELEBARRE
Président
Mission Opérationnelle Transfrontalière
38 rue des Bourdonnais
75001 Paris
France

..., le 2012

Objet : Déclaration d'intention d'adhérer au GIP de la MOT

[Dénomination du futur membre]

Représenté par *[Prénom, Nom, Fonction]*

Déclare avoir l'intention d'adhérer au groupement d'intérêt public Mission Opérationnelle Transfrontalière dès que la convention constitutive sera finalisée, sous réserve de l'approbation de l'assemblée délibérante.

Joint à ce courrier la fiche technique afin de finaliser le texte de la convention constitutive du GIP de la MOT.

Fait à....., le

[Signature du représentant et cachet]

MISSION OPERATIONNELLE TRANSFRONTALIERE
CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC
ADHESION DE *[Dénomination du futur membre]*

ELEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU FUTUR MEMBRE
ET A LA DATE PREVISIONNELLE DE LA DELIBERATION
D'ADHESION AU 4^{EME} TRIMESTRE 2012

1. ELEMENTS D'INFORMATION POUR COMPLETER LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GIP

Nom/Raison sociale/Dénomination du futur membre:

Forme juridique du futur membre:

Adresse du siège du futur membre:

Pour les personnes morales disposant d'un numéro SIREN

Numéro unique d'identification :

Ville du greffe ou de la chambre des métiers d'immatriculation :

2. DATE PREVISIONNELLE DE LA DELIBERATION D'ADHESION (4^{eme} trimestre 2012)

Date prévisionnelle de délibération d'adhésion au GIP de l'organe compétent entre le 01/10/12 et le 31/12/12

Fait à....., le

[Signature du représentant et cachet]